



AVOCATS EUROPÉENS DÉMOCRATES
ABOKATU DEMOKRATA EUROPARRAK
EUROPÄISCHE DEMOKRATISCHE RECHTSANWÄLTE
ADVOCATS EUROPEUS DEMOCRATES
ABOGADOS EUROPEOS DEMOCRATAS
AVVOCATI EUROPEI DEMOCRATICI
EUROPESE DEMOKRATISCHE ADVOKATEN
EUROPEAN DEMOCRATIC LAWYERS

PAS DE JUSTICE À GÈNES.

VIOLENCE À L'ÉCOLE DIAZ - UNE SENTENCE HONTEUSE

Le 13 novembre 2008 le tribunal de Gênes vient de rendre son arrêt dans l'affaire de l'intrusion violente de la police dans l'école Diaz (siège du Gènes Social Forum) la nuit du 21 juillet 2001 à la fin des manifestations contre le G8 à Gênes. La police a investi l'école où dormaient une centaine de manifestants. Déchainés, les policiers ont agi avec une brutalité inouïe : coups de matraques, gifles, insultes, humiliations...

Sur 29 policiers inculpés, 16 agents ont été acquittés et 13 condamnés à des peines qui vont de 4 ans à un mois de prison ferme. Des peines légères qui ne devront même pas être purgées. Les 13 condamnés sont des "moins gradés" parmi les accusés. Pour la plupart, ceux qui en obéissant les ordres ont directement exercée la violence sur les occupants de l'école Diaz. Les 16 acquittés sont des cadres supérieurs dans la chaîne de commandement de la police qui étaient responsables de l'irruption et l'arrestation des manifestants. Manifestants qui ont été accusés de détenir des cocktails Molotov et de s'avoir opposé et attaqué à la police.

Une fois encore, la cour n'a pas voulu clarifier la chaîne des responsabilités et remonter vers ceux qui ont planifiée l'opération et donné les ordres. Déjà l'accusation n'avait pas enquêté sur le Chef supérieur de la Police que ne pouvait pas ignorer l'initiative qui avait été pris à Gênes. Aujourd'hui, aussi ont été acquittés ses collaborateurs, ceux qui matériellement ont décidé ce qui devait se faire: un massacre de manifestants sans défenses pour se couvrir des accusations de manque d'effectivité par rapport aux désordres de ces jours à Gênes.

Dans notre qualité de défenseurs des manifestants, mais aussi comme de juristes et simples citoyens, nous regrettons profondément le résultat de ce procès. 7 ans après les événements du mois de juillet 2001 à Gênes le tribunal n'a pas eu ni la volonté ni le courage de dépurer la responsabilité des forces de l'ordre, du ministre au dernier policier, dans ces jours de violences contre les manifestants. Tandis que dans un autre procès quelques manifestants ont du faire face à des peines très graves, jusqu'à 11 ans d'emprisonnement, pour des violences pas particulièrement graves, des policiers, qui avaient commis des violences très graves dans le centre de détention de Bolzaneto et dans l'école Diaz, ont été acquittés.

La sentence rendue le 13 novembre 2008 par le tribunal de Gênes est évidemment le fruit d'un climat de non droit qui aujourd'hui règne en Italie et qui balaie non seulement les règles du droit, mais la vérité même. Notre intention est donc de faire appel de cette arrêt du tribunal de Gênes, pour que vérité soit faite sur ce qui c'est passé vraiment à Gênes ces jours.

Gênes, 13/11/2008